

7 - LANGUES VIVANTES

7.1. - Épreuves orales

7.1.E. - ARABE

Tous les candidats qui ont passé les oraux de langue arabe pour le concours 2002 sont d'origine arabe et ont été scolarisés dans cette langue.

Si leur expression orale est souvent dialectale, leur connaissance de la langue littéraire - qui fait l'objet des concours - est conditionnée par le niveau d'enseignement dans les pays d'origine ou en France. .

Quatre pays arabes regroupent la majorité de l'origine géographique des étudiants : Maroc, Tunisie, Algérie et Liban .

Il est à signaler que des difficultés surgissent à la lecture à haute voix car la langue arabe exige une connaissance grammaticale qui permet de vocaliser les voyelles qui ne le sont pas par écrit.

Comme les années précédentes, nous constatons que la culture générale des candidats est variable et liée tant aux programmes éducatifs dispensés dans les pays d'origine qu'à l'opportunité qu'ils ont eue de résider dans un pays tiers.

Globalement les candidats reconnaissent ne pas avoir beaucoup d'occasions pour confirmer une ouverture sur la civilisation, la littérature et la pensée arabe antiques et contemporaines. Il est souhaitable que ces jeunes puissent être orientés vers des lectures spécialisées ou bénéficient d'un accès aux médias .

D'une manière générale, l'ensemble des candidats de cette année ont montré un intérêt de s'ouvrir davantage à leur propre culture ainsi qu'à la culture française toujours considérée comme une référence .